

L'actu'

N°10, Avril 2023



Les centrales de la Fraternité Belle de Mai et de l'EHPAD mutualiste Cartoux sont terminées !

Les deux derniers chantiers de notre grappe 2022/2023 !



Bonjour à tous !

Après la centrale de la Friche Belle de Mai, nous avons le plaisir de vous annoncer la fin des chantiers des deux autres centrales qui complètent notre grappe 2022/2023.

1- La Fraternité Belle de Mai. (centre d'accueil inconditionnel, d'éducation populaire et de solidarité.

- Réfection complète toiture de 230 m²
- Centrale de puissance de 36 kWc
- Vente totale de l'électricité produite sur le réseau public
Production d'électricité attendue : 40 MWh par an (consommation électrique moyenne de 10 ménages français)

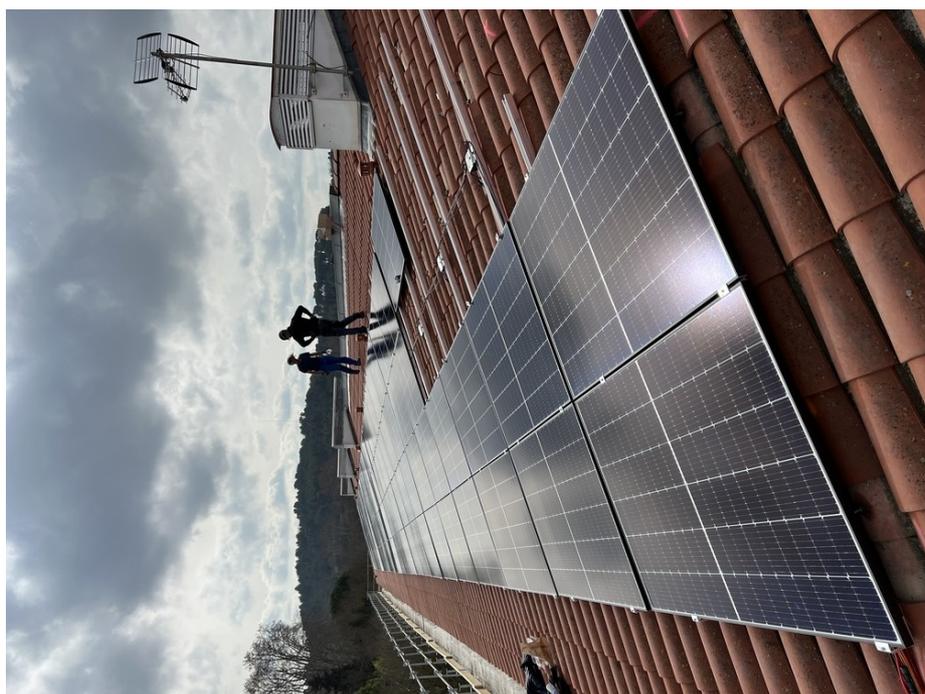
2- EHPAD Leopold Cartoux (Maison de retraite médicalisée mutualiste à but non-lucratif accueillant 86 personnes âgées)

- Centrale de puissance de 113 kWc
- Autoconsommation de l'électricité produite par l'EHPAD contre

redevance payée à MSS

- Production d'électricité attendue : 140 MWh par an

Merci à nos installateurs E2S et Provence Eco Energie et bravo à nos bénévoles du groupe technique pour le suivi de chantier efficace et pro !



Agenda MSS Mai

Nous vous proposons de nous retrouver à l'occasion de ces trois événements:

Le 13/05 14h/18h : La Belle fête de Mai, Place Cadenat (3^e)

Le 16/05 à 16h : Inauguration à la Fraternité Belle de Mai

Le 27/05 10h/18h : Fête de la Nature à Aubagne, Parc Jean-Moulin

Nous y tiendrons un stand et si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour faire connaître Massilia Sun System, vous pouvez vous inscrire :

<https://framadate.org/iEgkKh9bRemQXtlv>

par les citoyens pour les citoyens !



Revue de presse

Marcelle

Nos articles

Leurs idées

Votre agenda

Les abonnements



« Inspirez, Marcelle assure le relais ! »



Autonomie et souveraineté énergétique : douce utopie ou idéal accessible ?

Par Agathe Perrier, le 10 février 2023
Journaliste



Le 6 février nous avons été invités par le média Marcelle à une "causerie" autour de l'énergie Chez Mama Spice by Devaki :

<https://marcelle.media/autonomie-souverainete-energetique/>

Made in Marseille a aussi publié un article sur notre centrale de la Friche :

<https://madeinmarseille.net/131418-centrale-solaire-citoyenne-electricite-friche-la-belle-de-mai/>

Et nous avons été interviewé par Marsactu pour leur article sur les projets d'énergies renouvelables de la ville de Marseille

<https://marsactu.fr/la-ville-de-marseille-se-pose-en-accelerateur-des-energies-renouvelables/>

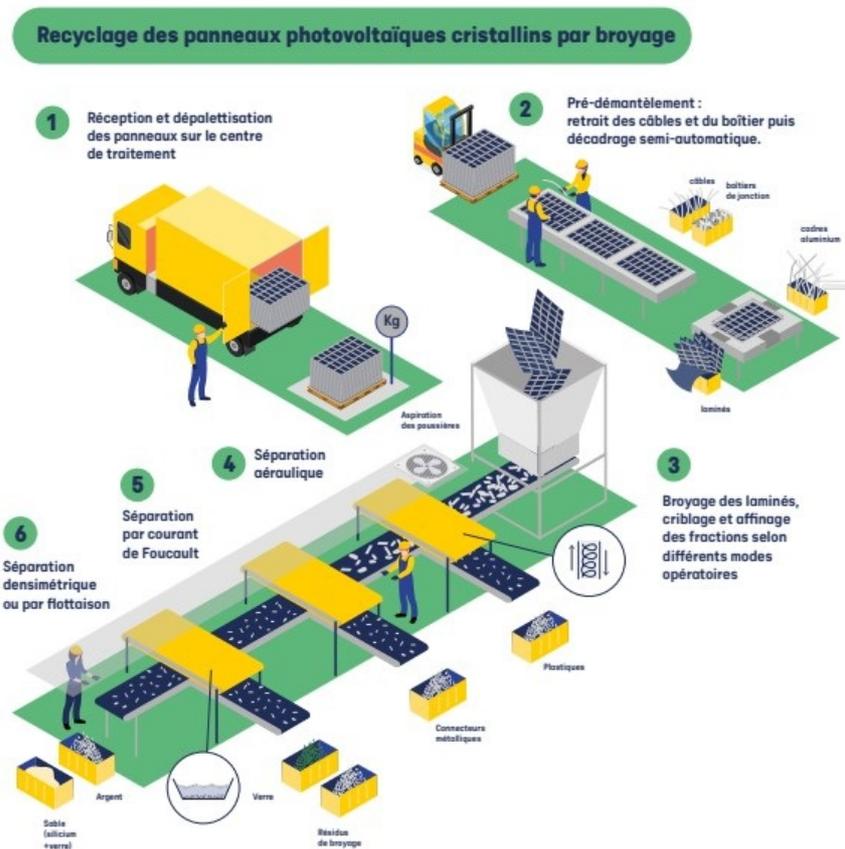
Idée reçue : les panneaux solaires ne se recyclent pas

Composé de verre, d'aluminium pour le cadre, de silicium cristallin pour les cellules, de plastique pour les câbles, métaux pour les connectiques et électrodes, c'est 94% d'un panneau photovoltaïque qui est recyclable.

Ils n'y a pas de terres rares dans leur composition.

Sources: <https://www.soren.eco/>

Comment un panneau photovoltaïque se recycle-t-il ?



Il existe plusieurs méthodes pour recycler les panneaux photovoltaïques usagés : elles diffèrent selon la technologie des panneaux photovoltaïques (cristallins ou CDTE) et leur état. Le schéma ci-dessus présente le processus de traitement des PPV dits cristallins par la méthode du broyage, qui permet de traiter les panneaux, même endommagés.

La matière première secondaire est réinjectée en boucle ouverte dans l'économie afin d'être incorporée dans la production de nouveaux équipements, et ainsi réduire l'impact environnemental lié à l'extraction.

Le taux de recyclage se situe entre 90% et 94% en fonction des procédés de traitement. C'est au-delà des exigences légales européennes.

94%

c'est le taux de recyclabilité pour un module photovoltaïque à base de silicium cristallin avec cadre en aluminium



Massilia Sun System

73 La Canebiere, 13001, Marseille

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

